

Question 16 : Les chiïtes croient-ils que le Coran a été altéré?

Réponse

Les savants chiïtes réputés rejettent la moindre éventualité d'une altération du Coran. Le Coran qui est entre nos mains aujourd'hui, est le Livre céleste qui a été révélé au Noble Prophète, sans aucun ajout ni aucune suppression. Pour éclairer ce sujet nous présenterons quelques preuves évidentes:

1- Dieu de l'univers a garanti la préservation et la sauvegarde du Livre céleste des musulmans et a dit:

﴿ إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ ﴾

«Nous avons fait descendre le Rappel; Nous en sommes les gardiens». [1](#)

Il est clair que tous les chiïtes du monde, qui ont choisi le Coran comme ligne de pensée et de conduite, croient à ses saints versets et ont foi en son message et la préservation du Livre de Dieu.

2- L'Imam Alî –les bénédictions de Dieu soient sur lui–, le premier Imam des chiïtes qui fut le compagnon de toujours du Noble Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– et l'un des scribes de la Révélation, a invité les gens à ce même Coran, à de multiples occasions:

«واعلموا أن هذا القرآن هو الناصح الذي لا يغش والهادي الذي لا يضل»

«Sachez que ce Coran conseille sans jamais trahir et guide sans jamais égarer». [2](#)

« إِنَّ اللَّهَ سُبْحَانَهُ لَمْ يَعْظُ أَحَدًا بِمِثْلِ هَذَا الْقُرْآنِ فَإِنَّهُ حَبْلُ اللَّهِ الْمَتِينُ وَسَبَبُهُ الْمُبِينُ »

«Dieu Le Glorifié, n'a jamais exhorté quiconque à une chose comme Il l'a fait pour le Coran qui est la corde divine et Son lien évident». [3](#)

ثم أنزل عليه الكتاب نوراً تطفأ مصابيحهن وسراجاً لا يخبوا توقده. ومنها جاً لا يضلّ نهجه... وفرقناً لا يحمد برهانه»
«

«Dieu a envoyé un Livre qui est une lumière éternelle, une lampe qui ne s'éteindra jamais, une voie qui n'égara jamais ceux qui la suivent et qui sépare la vérité de l'erreur sans jamais être atteint par l'engourdissement». [4](#)

A partir de ces paroles sublimes du premier Imam des chiites –les bénédictions de Dieu soient sur lui–, il apparaît clairement que le Noble Coran est une lumière étincelante qui restera pour l'éternité sur le chemin des croyants qui y sont attachés, sans jamais s'éteindre ni s'égarer

3– Les savants chiites ont tous rapporté ce Hadith du Noble Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille–:

«Je laisse parmi vous deux dépôts lourds et de valeur; l'un est le Livre de Dieu (le Coran) et l'autre, les Gens de ma Demeure et de ma Famille, vous ne vous égarerez jamais tant que vous vous y accrocherez».

Ce Hadith fait partie des Hadith islamiques très fréquents, qui ont été rapportés par les chiites et les sunnites et qui montre clairement que, du point de vue chiite, le Livre de Dieu (le Coran) ne sera jamais altéré. L'éventualité d'une falsification du Coran lui ferait aussitôt perdre son statut de Guide et de Protecteur de l'égarement, et cette idée n'est pas en accord avec le contenu du Hadith.

4– Dans les Hadith de nos Imams chiites, rapportés par tous les savants des sciences de Hadith et les juristes, cette vérité a été énoncée que le Coran est un critère de vérité ou d'erreur, et un moyen pour discerner le bien du mal. Dans ce sens toute parole qui nous parvient, même en tant que Hadith, doit être référée au Coran, si elle correspond aux versets, elle sera considérée comme véridique et dans le cas contraire, elle sera considérée comme fausse et rejetée automatiquement.

Les Hadith, dans ce domaine, sont nombreux dans les livres des juristes et des rapporteurs chiites de Hadith, nous en donnons ici quelques exemples:

L'Imam Sâdiq –les bénédictions de Dieu soient sur lui– a déclaré:

« ما لم يُوافَقْ مِنَ الْحَدِيثِ الْقُرْآنَ فَهُوَ زُخْرُفٌ »

«Toute parole qui n'est pas en accord avec le Coran est nulle». [5](#)

Ce Hadith montre avec clarté que rien ne peut altérer le Coran et c'est pourquoi ce Livre Saint est considéré comme le critère de distinction entre la vérité et l'erreur.

5- Les grands savants chiites qui furent les pionniers de l'enseignement islamique et chiite, ont toujours défendu cette vérité que le Coran ne pouvait contenir aucune erreur. Bien que l'énumération de tous ces savants soit difficile, nous tenterons d'en présenter quelques-uns, à titre d'exemple:

I- Abû Dja'far Mohammad ibn Alî ibn Hossein Bâbowey Qomî, connu sous le nom de «Cheikh-e-Sadûq», décédé en 381 de l'Hégire, déclare:

«Notre croyance à propos du Coran est qu'il s'agit de la Parole de Dieu et de la Révélation. C'est un Livre dans lequel ne peuvent s'ingérer l'erreur ni le mal, un livre révélé par Dieu, Le Sage, Le Savant qui est son Envoyeur et son Protecteur».[6](#)

II- Sayyid Mortadhâ Alî ibn Hossein Mûsawî Alawî, connu sous le 'Alam al-Hudâ nom de décédé en 436 de l'hégire, a dit:

«Un groupe de compagnons du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– où se trouvaient Abdollâh ibn Mas'ûd et Obbî ibn Ka'b, ont récité plusieurs fois le Coran du début jusqu'à la fin pour le Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille–, cela prouve que le Coran a été compilé et mis en ordre du vivant du Prophète, sans ajouts ni retraits».[7](#)

III- Abû Dja'far Mohammad ibn Hassan Tûsî, connu sous le nom de «Chaykh al-Tâ'ifah», décédé en 460 de l'Hégire a déclaré:

«Les avis sur des ajouts ou des suppressions dans le Coran, n'ont aucune fiabilité face à la clarté de ce Livre et tous les musulmans sont d'accord sur l'impossibilité de tout ajout dans le Coran Quant a la suppression la religion des musulmans s'y est opposée. Ce discours sur l'absence d'ajout dans le Coran est plus conforme à notre religion et a été approuvé par Sayyid Mortadhâ. L'apparence des Hadith démontre également cette vérité. Tautafaes, un groupe minoritaire de personnes ont fait référence à des Hadith concernant la suppression ou le déplacement de versets qui ont été transmis par voies chiites et sunnites. Ces Hadith donnent des informations singulières sans références scientifiques ou motifs d'action en conformité avec eux, et il est préférable de ne pas en tenir compte».[8](#)

IV- Abû 'Alî Tabarsî, auteur du commentaire Coranique *Madjma' al-Bayân* écrit :

«Toutes les communautés islamiques sont d'accord sur l'impossibilité d'un ajout dans le Coran, mais à propos de la suppression de versets, quelques-uns de nos compagnons ainsi qu'en groupe de l'école sunnite «Hachwiyya», ont rapporté des Hadith, alors que notre doctrine s'oppose à cette idée».[9](#)

V- Alî ibn Tâwûs Al-Hillî, connu sous le nom de «Sayyid ibn Tâwûs», décédé en 664 de l'hégire, déclare:

«Le point de vue des chiites est qu'aucune altération ne peut atteindre le Coran». [10](#)

VI- Chaykh Zayn od-Dîn Al-‘Âmilî, décédé en 877 de l'hégire, écrit dans son commentaire du verset:

﴿إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ﴾

«**Nous avons fait descendre le rappel. Nous en sommes les gardiens** [11](#)» qu'il signifie: Nous protégeons Notre Révélation de toute altération, modification et ajout». [12](#)

VII- Qâzî Sayyid Nûr-od-Dîn Tostarî, auteur du livre *Ihqâq al-Haqq*, décédé en 1019 de l'hégire, déclare:

«L'idée qui a été attribuée à certains chiites imâmites, d'une éventualité d'altération du Coran n'est pas acceptée par l'ensemble des chiites. Seuls quelques-uns d'entre eux ont une telle croyance et n'ont pas de crédit parmi les chiites». [13](#)

VIII- Mohammad ibn Hossein, connu sous le nom de Bahâ' od-Dîn Al-‘Âmilî, décédé en 1030 de l'hégire a dit:

«Ce qui est juste est que le Glorieux Coran est à l'abri de tout ajout ou suppression, et l'idée que le nom "Amîr al-Mo'ménîn" –les bénédictions de Dieu soient sur lui– a été effacé du Coran, n'est pas reconnue par les savants des sciences islamiques. Toute personne qui fait des recherches dans l'histoire et les hadith comprendra, en fonction de la multitude de Hadith transmis par des milliers de compagnons (*sahâba*), que le Coran a été rassemblé en totalité, à l'époque du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille–, sans aucun changement». [14](#)

IX- Fayz Kâchânî, auteur du *Kitâb Al-Wâfi*, décédé en 1091 de l'hégire, après avoir cité le verset :

﴿إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ﴾

«**Nous avons fait descendre le rappel; Nous en sommes les gardiens**» qui exprime l'absence d'altération du Coran, déclare: «Comment est-il possible qu'une altération puisse atteindre le Coran? Alors que les Hadith parlant d'altérations sont contraires au Livre de Dieu et considérés comme sans fondements?» [15](#)

X- Chaykh Horr 'Âmilî, décédé en 1104 de l'hégire, écrit: «Toute recherche sur l'histoire et les Hadith montrera que le Coran est fiable et qu'il a été rassemblé et ordonné du vivant du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– la meilleure preuve est la multitude de Hadith à ce sujet, transmis par des milliers de compagnons (*sahâba*)». [16](#)

XI- Le grand chercheur «Kâchif al-Ghiatâ», dans son célèbre livre *Kachf al-Ghitâ* déclare:

«Il n'y a aucun doute que le Coran, grâce à la sauvegarde et de la protection divine, est resté intact, comme le prouve l'énoncé explicite du Coran et l'avis commun des savants de toutes les époques. L'opposition d'un petit groupe n'est pas digne d'attention».

XII– Le guide de la Révolution islamique, l'Ayatollah Khomeiny, dans un discours, a fait des déclarations que nous citons pour appuyer cette idée:

«Toute personne connaissant l'avis application des musulmans à propos du rassemblement du Coran, de sa sauvegarde, de sa compilation, de sa lecture et de son écriture, considère sans fondement et incroyable, l'hypothèse d'une altération du Coran. Les Hadith qui ont été transmis dans ce domaine, sont, soit faibles, soit obscurs, de faux Hadith ou des hadith visant des interprétations du Coran ou d'autres sortes de Hadith dont l'exposé exige un long et complexe ouvrage.

Si les craintes à ce sujet persistent, nous exposerons l'Histoire du Coran et ce qui s'est passé au cours des siècles, pour mettre en évidence que le Glorieux Coran est bien ce Livre céleste que nous avons entre nos mains. Les différences de lecture du Coran sont une affaire récente qui n'a aucun rapport avec ce que Djabra'il a révélé au cœur pur du Noble Prophète – les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille». [17](#)

Conclusion

Les musulmans, la majorité des chiites et des sunnites, admettent que ce Livre céleste est bien le Coran qui a été révélé au Noble Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– et qui est à l'abri de toute altération, ajout ou suppression.

L'idée d'une falsification du Coran chez les chiites, est donc démentie de façon évidente, et si certains Hadith faibles à ce sujet, sont devenus une cause d'incrimination, nous estimons que ces Hadith ne sont pas uniquement l'apanage d'un groupe de chiites, car plusieurs commentateurs sunnites ont également rapporté des Hadith faibles de ce genre, dont nous citons quelques exemples:

1– Abû Abdollâh Mohamad ibn Ahmad Ansârî Qortobî, dans son commentaire du Coran, rapporte de Abû Bakr Anbâzî qui le rapporte de Obbîry ibn Ka'b, que la sourate «Ahzâb» qui comporte soixante treize versets, était au temps du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– de la taille de la sourate «Al-Baqarah» qui comporte deux cent quatre vingt six versets et que le verset «Radjm» était situé dans cette sourate dont nous ne remarquons aucune trace dans la sourate «Ahzâb»!

Egalement, dans le même livre, il rapporte cette parole de Aïcha:

«La sourate «Ahzâb» comportait deux cents versets à l'époque du Prophète, les versets ont disparu quand le Coran a été mis par écrit!» [18](#)

2- L'auteur du livre *Al-Itqân* rapporte que le nombre des sourates du Livre rassemblé par *Obbî* était de cent seize et que deux sourates portaient les noms de Hafid et de Khal'.

Alors que tout le monde sait que le Noble Coran comporte cent quatorze sourates et qu'il n'y a aucune trace de ces deux sourates. [19](#)

3- Hibatollâh ibn Salâmah, dans le livre *An-Nâsikh wa al-Mansûkh*, rapporte d'Anas ibn Mâlik:

«A l'époque du Prophète (les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille) nous récitons une sourate de la taille de la sourate «Tawbah» dont je n'ai retenu qu'un seul verset:

لَوْ أَنَّ لِبْنِ آدَمَ وَادِيَيْنِ مِنَ الذَّهَبِ لَابْتَغَى إِلَيْهِمَا ثَالِثًا وَلَوْ أَنَّ لَهُ ثَالِثًا لَابْتَغَى إِلَيْهَا رَابِعًا وَلَا يَمْلَأُ جَوْفَ ابْنِ آدَمَ إِلَّا «
التُّرَابُ وَيَتُوبُ اللَّهُ عَلَى مَنْ تَابَ»

«Si le fils d'Adam possédait deux vallées pleines d'or, il en voudrait une troisième en plus. Et s'il en avait trois il en voudrait une quatrième. Rien ne remplit le ventre du fils d'Adam; seule la terre met fin à son appétit (la mort). Dieu revient vers celui qui revient vers Lui».

Alors que nous savons qu'il n'y a aucune trace de ce verset dans le Coran et qu'il ne correspond pas au style littéraire du Coran.

4- Djalâl od-Dîn Soyûtî, dans le commentaire du Coran: *Dorr al-Manthûr* rapporte de Omar ibn Khatâb que la sourate «Ahzâb» était aussi longue que la sourate «Al-Baqarah» et que le verset «radjm» était situé dans cette sourate. [20](#)

Nous voyons donc qu'une minorité de chiites et de sunnites a rapporté des Hadith très faibles sur une altération éventuelle du Coran. Ces Hadith, faibles, du point de vue de la grande majorité des musulmans, chiites et sunnites, ne sont pas fiables. Les versets du Coran, les Hadith islamiques authentiques et très nombreux, le consensus de milliers de Compagnons du Prophète –les bénédictions de Dieu soient sur lui et sur sa Famille– et les musulmans du monde, convergent tous sur le fait qu'aucune altération ni suppression, qu'aucun changement et ajout, n'ont pu et ne peuvent se produire dans le Noble Coran.

[1.](#) Sourate «Hidjr» 15:9.

[2.](#) Nahj ol-Balâghah Le livre de l'éloquence, (Ed. Sobhî Sâlih), Khotbah 176.

[3.](#) Idem.

[4.](#) Idem., Khotbah 198.

[5.](#) Ossûl al-Kâfî, Vol. 1, Kitâb Fadhl al-'Ilm, Chap. «Al-Akhdh Bil-Sunna wa Chawâhid al-Kitâb», 4ème riwâya.

[6.](#) Al-I'tiqâdât, p.93.

[7.](#) Madjma al-Bayân, Vol. 1, p. 10, réponse de Sayyid Mortadhâ aux Al-Masâ'il al-Tarâbolosiyya.

[8.](#) Tabayân, Vol. 1, p.3.

[9.](#) Madjma' al-Bayân, Vol. 1, p. 10.

[10.](#) Sa'd al-Sa'ûd, p. 144.

- [11.](#) Sourate «Hidjr» 15:9.
- [12.](#) Azhâr al-Haqq, Vol.2, p. 130.
- [13.](#) Âlâ' or-Rahmân, p.25.
- [14.](#) Âlâ' or-Rahmân, p.25.
- [15.](#) Tafsîr Sâfî, Vol. 1, p.51.
- [16.](#) Âlâ-ol-Rahmân, p.25.
- [17.](#) Tahdhîb al-Ossûl, texte des cours de l'Imâm Khomeiny, Vol.2, p.96 [Par Dja'far Sobhânî].
- [18.](#) Tafsîr Qortobî, 14ème partie, p. 113, au début du commentaire de la sourate «Ahzâb».
- [19.](#) Al-Itqân, Vol. 1, p.67.
- [20.](#) Al-Dorr al-Manthûr, Vol.5, p. 180. Au début du commentaire de la sourate «Ahzâb».

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-chiisme-repond-sayyid-rida-husayni-nasab/question-16-les-chiites-croient-ils-que-le-coran-%C3%A9t%C3%A9-comment-0>